

« Avec moi ou sans moi » Le phénomène *émique* et l'*enclichage* en terrain antagoniste et conflictuel

Comment faire avec ? Ou « de quelques stratégies d'adaptation »

Jean-Luc NSENGIYUMVA

Dès lors que les sciences sociales se sont élargies à l'étude de la subjectivité, qui se capte particulièrement à travers des entretiens compréhensifs, l'examen des conditions dans lesquelles ceux-ci prennent place est central. Il y va, en effet, de la validité, en tant que savoir scientifique, des informations recueillies. Ainsi, l'étude de l'influence du rapport social – et de celui propre au domaine du « face à face » qui n'est pas exclusivement informé par le contexte social plus large¹ – sur le cours de l'entretien n'est pas uniquement destinée au respect d'un cadre déontologique qui résulterait d'une discussion d'ordre éthico-philosophique. En tous cas, pas seulement. Il s'agit du statut même du savoir produit. Tout chercheur est catégorisé. À travers son âge, son sexe, son allure, son appartenance culturelle supposée, etc., il sera appréhendé différemment selon les milieux, les contextes socio-historiques et interactionnels. En fonction des enjeux et à des degrés divers, cette catégorisation oriente l'entretien, et ce faisant, impacte les données produites. L'interprétation des données n'est pas non plus une opération purement mécanique dans laquelle il suffirait de passer le produit de l'entretien dans un appareil – qui serait ici la méthode d'analyse idoine – et de recueillir, à la fin du processus, le résultat qui ne serait scientifiquement valide que par la seule vertu de la méthode. Ici également, des risques liés aux caractéristiques du chercheur existent. À travers ce texte, je me penche sur ce qu'Olivier de Sardan (1995) nomme « enclichage » sur un terrain singulièrement clivé, comme je l'explique plus bas, ainsi que sur le phénomène « émique » (Olivier de Sardan, 1995), en ce qu'il se constitue comme adjuvant ou comme écueil. Je reviens sur ces deux concepts en prenant appui sur une étude que je conduis sur les recompositions de l'identité ethnique des Rwandais de Bruxelles. Je précise que je suis moi-même originaire du Rwanda et que, à ce titre, je suis identifié comme faisant partie de la communauté rwandaise de Bruxelles dont je partage par ailleurs les caractéristiques culturelles, entre autres, la langue. Dans le cadre de

¹ Je pense à l'antipathie ou à la sympathie entre personnes quelles que soient leurs catégories.

cette étude « qualitative » et au regard de la problématique ethnique dans laquelle je me plonge, l'enquête de terrain est la méthode que j'ai retenue. Dans cet article, j'aborde le phénomène « émique » et l'« enclivage » sur la base de situations vécues à travers des entretiens compréhensifs réalisés, qu'ils soient préparés à l'avance ou opportunistes, comme cela arrive souvent dans le cas de l'observation participante. J'y questionne les recettes dispensées dans les manuels de recherche, tout comme j'y expose des astuces qui se sont avérées fructueuses, sans toutefois les ériger en solutions miracles « tout terrain », eu égard à la fluidité des situations sociales. Aux fins de simplification, je me réfère aux épithètes « hutu » et « tutsi » sans à chaque fois rappeler ce qu'elles représentent. Loin de moi l'idée de les réifier, de les penser comme ayant une existence en soi. Je n'en fais état que dans le cas de catégorisation et d'auto-catégorisation en ces termes.

1. L'enclivage dans le cadre de ma recherche de terrain aux oppositions exacerbées

La formalisation de cette notion nous vient de l'anthropologie. L'*enclivage*, au départ, fait référence aux situations dans lesquelles le chercheur est assimilé à une « clique locale » par laquelle il fait son entrée sur le terrain (Olivier de Sardan, 1995). Ainsi défini, l'*enclivage* est une catégorisation – du chercheur de la part des membres de la société en question – dont la caractéristique principale est l'opposition entre *cliques* constituées. Il s'agit donc, pour un chercheur – qui vient de l'extérieur et qui, de toute façon, ne pouvant s'insérer dans la société dans son ensemble, est obligé de passer par des groupes qui peuvent se révéler être des factions – de faire attention aux enjeux et aux luttes possibles à l'intérieur du terrain dont il veut étudier certaines modalités. Cet angle de vue assez restreint a été élargi par des chercheurs tels que Ouattara (2004) qui, dans son article intitulé « Une étrange familiarité », analyse des cas d'*enclivage* pour un chercheur faisant partie de la communauté dans laquelle il fait sa recherche. Cette situation – qui est la mienne – est celle à laquelle est consacré ce texte, la nuance étant dans l'ampleur de l'opposition, dans l'âpreté de la lutte, dans les enjeux attribués à la recherche par les protagonistes et dans l'impact potentiel sur la vie privée du chercheur. Ce point est très important dans le sens où, perçue comme une menace, ma recherche est susceptible de me coûter mon réseau relationnel, voire familial, ou de me voir étiqueté « négationniste » avec des conséquences qui peuvent être assez importantes. L'histoire conflictuelle du Rwanda a amené les Rwandais à se voir principalement à travers l'identité ethnique. À Bruxelles, cette situation continue à être particulièrement prégnante. Cependant, de récents développements politiques ont quelque peu fait bouger les lignes. Après 1994, jusqu'à très récemment, les oppositions étaient quasi binaires et les pratiques de la communauté

Commenté [MD13]: reconnaître ?

Commenté [MD14]: limites ?

rwandaise de Bruxelles étaient largement décrites comme investies selon les lignes ethniques (Dia Noël Udahemuka, 2010). La formation d'une plate-forme d'opposition qui a élargi *les ennemis de l'État* à certaines personnes définies comme « Tutsi » et la mise sur pied du programme *Come and see*, qui vise au retour volontaire des exilés, ont créé des cassures au sein de la communauté rwandaise de Bruxelles. La loyauté ou l'hostilité envers le pouvoir rwandais n'étant plus totalement garantie par l'appartenance ethnique supposée, la compétition politique dans le but de convaincre les Rwandais de Bruxelles de rejoindre l'un ou l'autre camp s'est amplifiée. Le recours à l'identité ethnique ne s'est pas dissipé pour autant. Ceux, vus comme « Tutsi » et qui se sont associés aux « Hutu » dans cette plate-forme d'opposition, sont décrits comme traîtres à la cause. Ils sont désignés sous le terme *ibigarasha*. Terme utilisé pour la première fois dans ce contexte par le président Kagamé et qui fait référence aux cartes sans valeur dans le jeu de cartes rwandais (dans lequel ne sont utilisées que trente-six cartes sur les cinquante-deux formant un jeu de cartes entier). Ceux qui sont vus comme « Hutu » et qui ont participé à l'initiative *Come and see* en se rendant au Rwanda dans le cadre d'une des visites organisées par l'ambassade du Rwanda à Bruxelles, ont, de leur côté, été mis au ban par la communauté « hutu ». Ils sont appelés avec dédain des « Hutu à ventre profond »², en référence à une chanson populaire rwandaise qui stigmatise une prétendue facilité à tomber dans la corruption des Hutu. Cette situation politique m'a, en quelque sorte, ouvert les portes de certains milieux qui me seraient restés fermés en raison de mon identification ethnique dans la communauté rwandaise de Bruxelles, en cela qu'il était imaginable que je puisse être « recruté » ou « retourné » par l'une ou l'autre faction pour servir de porte-parole. La guerre des mémoires qui sévit dans cette communauté m'a cependant desservi dans la mesure où il fallait me situer, me convaincre ou encore m'utiliser, en vertu du potentiel de crédibilité supposé accordé à une recherche universitaire par l'élite occidentale qui, en fin de compte, est entendue comme l'arbitre ultime.

J'ai *grosso modo* été exposé à trois situations d'*enclichage*. Aux deux extrêmes, j'ai été, soit tout simplement assimilé à l'ennemi, auquel cas il ne fallait pas me parler, soit traité en « frère » dont on s'étonne de certaines questions puisque les réponses devraient découler naturellement de la loyauté à son ethnie. Au milieu, il fallait vérifier mon potentiel de porte-parole ou encore dans quelle mesure il était possible de m'embrigader.

Commenté [MD15]: Réf. manquante dans la bibliographie

² Traduction personnelle de l'expression *Abahutu b'inda ndende*.

1.1. Assimilé à l'ennemi : une mise à distance définitive

Dans certains cas, ma demande d'entretien a été rejetée sans autre forme de procès. Chaque fois que cela m'est arrivé, avant de recevoir une fin de non-recevoir, j'étais laissé dans l'expectative, le temps que l'on vérifie mon identité. J'apprendrai ensuite que, selon certains rescapés du génocide de 1994, « on ne doit pas parler aux Hutu ». La présentation de mon étude comme une recherche scientifique sans aucune visée politique n'y faisait rien. La fin de non-recevoir était définitive.

1.2. En terrain « fraternel » : la convocation d'autres formes d'identité, la provocation et les ruptures d'empathie

Deux types d'entretiens ont émaillé mon travail de terrain : des entretiens programmés avec des informateurs choisis et des entretiens opportunistes, au gré de mon observation participante au sein de la communauté rwandaise de Bruxelles. En *terrain fraternel*, le déroulement et l'atmosphère de l'entretien étaient différents selon le cas.

Lors des entretiens opportunistes, j'étais souvent vu – et souvent appelé – comme un frère ou un fils de la même ethnie par des informateurs qui connaissaient, pour la plupart, au moins un membre de ma famille. Les entretiens se déroulaient presque exclusivement en kinyarwanda. L'âge de l'informateur – en fonction du mien – était un critère important dans l'organisation de nos échanges, surtout pour ceux de la même génération que celle de mes parents et qui ne s'attendaient pas à être contredits. La place prééminente accordée traditionnellement à la génération du dessus jouait comme un puissant cadre d'où il m'était difficile de sortir sans mettre à mal l'entretien. Ainsi, je me suis fais sermonner vertement quand j'ai répondu par l'affirmative à la question de savoir si j'allais également « interroger des Tutsi ». « Tu veux leur donner encore une tribune où ils vont encore nous traiter tous de génocidaires ? »³, m'interpella l'informateur en question. Rappeler mon statut de chercheur ne m'a été d'aucune aide car, justement, mon audience supposée était celle qui fabriquait les opinions et orientait les décisions politiques. Ramener la discussion sur le terrain éthique et affirmer mon désaccord sur l'englobement de tous les Tutsi dans le même groupe d'ennemis, option que conseille Schaut (2013), aurait, à coup sûr, donné un coup fatal à l'entretien en me faisant passer pour un « retourné », ce qui aurait entravé mes possibilités d'évolution dans les milieux que fréquente cet informateur. J'ai choisi de mettre en avant le statut de ma recherche en rappelant que c'était une recherche doctorale dont les exigences scientifiques sont évaluées par un comité intransigeant et dont la réception – ici, j'ai utilisé le mot « réussite » – dépendra du respect absolu des exigences

³ Traduction personnelle de *Urashaka kubaha urubuga aho bongera bakatwita twese abagénocidaires ?*

en question. Je savais que je plaçais mon informateur devant un mur car, en tant qu'aîné, il était censé soutenir totalement ma réussite académique. Cette technique, que conseille d'ailleurs Ouattara (2004) quand elle parle de « manipuler les identités plurielles », je l'ai utilisée quelques fois après cet entretien, avec plus ou moins de réussite. Il s'agissait, quand les situations d'*enclichage* devenaient inextricables, de trouver dans mes nombreuses possibilités de présentation celle qui me permettrait de dépasser l'éventuel antagonisme, afin que l'entretien puisse se poursuivre. Pour des informateurs – du même champ « fraternel » – de la même génération que moi ou plus jeunes, les enjeux étaient différents. Ma palette de possibilités était plus étoffée. Je pouvais passer de la provocation à ce que Schaut (2013) appelle « des ruptures d'empathie » en fonction de la manière dont je sentais l'entretien et de la valeur que j'accordais aux informations que je recevais. Ainsi, lorsqu'un informateur, qui me disait que toute sa famille avait été massacrée par le FPR⁴ au début de la guerre en 1990, a affirmé dans la foulée qu'

[...] il n'y a pas de génocide et, s'il y a eu génocide, il a été préparé par Kagamé et concerne autant les Hutu que les Tutsi

et d'ajouter que

[c'est] quelque chose que je dis tout le temps à mes enfants [...] le tutsi est méchant par nature⁵,

je n'ai pas hésité, en réponse à sa question et malgré son malheur, à lui signifier mon désaccord. Ceci, au-delà des raisons éthiques évidentes, pour éviter qu'un malaise qui aurait, d'une certaine manière, irradié de mon attitude non verbale ne complique (davantage) la poursuite de l'entretien. Par contre, avec un informateur qui se dit « hutu », que je connais par ailleurs depuis le Rwanda et que j'ai rencontré à la sortie d'une réunion de la formation politique « Rwanda National Congress », décrite comme majoritairement « tutsi », une certaine forme de provocation a été un de mes stratagèmes. Au cours de cette réunion, cet informateur a dénoncé ce qu'il a appelé l'utilisation politique de l'ethnie par le gouvernement rwandais actuel. Il a également, en prenant la parole publiquement, loué cette nouvelle association politique qui prônait la tolérance et l'unité. Cependant, à la sortie et au cours d'un entretien « opportuniste », il m'a avoué – et enjoint de – continuer à se méfier des « Tutsi ». En tant que « hutu », il ne fallait pas relâcher la vigilance selon lui, car « ils sont naturellement retors ». Je lui ai demandé si ce qu'il faisait n'était pas

⁴ Ancienne rébellion aujourd'hui au pouvoir au Rwanda. Elle est qualifiée de tutsie dans les médias et est entendue comme telle par la majorité des Rwandais de Bruxelles.

⁵ Traduction personnelle de *Umututsi ni umugome muri kamere*.

également *retors*⁶. J'ai continué en lui disant que je ne comprenais pas pourquoi il s'associait à eux s'il n'avait pas confiance en eux. En me prenant la main, un geste que j'ai interprété comme visant à diminuer la distance dans le but de me convaincre, il m'a invité à ne pas « répéter les mêmes erreurs [...] arrêtons d'être naïfs ». À ma question de savoir si le simple fait d'être « tutsi » équivalait à être indigne de confiance, il m'a répondu que « ce sont ceux qui réfléchissaient comme cela – accorder leur confiance à des Tutsi – qui sont à l'origine de notre défaite ». Plus j'arborais un air dubitatif, plus il cherchait à solidifier son argumentation et, donc, plus il se révélait. Cependant, cette technique présente, comme limite importante, la possibilité décrite par Schaut (2013, p. 20) de voir l'entretien produire « des propos paroxystiques, poussant l'informateur à extrémiser ses propos ». Pour éviter de tomber dans cet écueil, investir le registre « processuel » tel que recommandé par Becker (cité par Schaut, 2013, p. 15) peut s'avérer particulièrement pertinent. Au cours de cet entretien, averti du risque de nous orienter vers une impasse de justifications dans laquelle nous pouvions nous enfoncer, j'ai décidé de poser des questions sur le *comment* des choses. Comment, par exemple, faisait-il pour « rester vigilant » ?

Globalement, durant les entretiens « opportunistes » en terrain « fraternel », les interactions étaient plus débridées et le sujet de l'identité ethnique était abordé sans fioritures, même quand mon statut de chercheur était révélé. Il semblait acquis que le fait de partager la même identité ethnique était le trait le plus important.

Les entretiens programmés offraient, dans certains cas, un tout autre visage, plus stratégique et plus contenu. La langue utilisée était aussi un indicateur de l'état d'esprit de l'informateur, si bien que j'ai fini par être en mesure de repérer les zones délicates par le changement de la langue dans les réponses données. Pour rappel, la très grande majorité des Rwandais de Bruxelles parle couramment le français en plus du kinyarwanda, leur langue maternelle. L'atmosphère solennelle – symbolisée par un certain cadre matériel – un enregistreur, un espace-temps décidé à l'avance et le ton général de l'entretien – rendaient les informateurs prudents. Bien que les situations d'enclichage aient continué à exister, dans les entretiens programmés, j'avais plus de latitude pour imposer mon statut de chercheur en vue de les contrer. Ceci arrivait souvent avec des informateurs très politisés. Ces derniers commençaient par me poser des questions sur mon propre positionnement. Dans un cas, j'ai été apostrophé vigoureusement. L'informateur voulait savoir ce que je faisais pour la « cause ». Pour me sortir de cette situation, j'ai utilisé une technique que déconseillent les manuels traitant des entretiens en sciences sociales, qui

⁶ Le terme utilisé est celui de *uburyarya*. Il est largement péjoratif et, bien qu'il soit souvent traduit par « malin » en français, il serait mieux restitué, selon moi, s'il était traduit par « retors ».

recommandent de diminuer, autant que faire se peut, la distance entre l'interviewer et l'informateur. Ayant repéré le rôle que joue la langue dans l'entretien, j'ai choisi de résumer l'objet de ma problématique de manière suffisamment technique et légèrement jargonnante pour imposer mon statut de chercheur. Cette violence symbolique assumée était destinée à rappeler la nature de l'entretien et à me positionner comme le meneur de celui-ci. Après cette opération, que j'ai réalisée en français, j'ai continué l'entretien en kinyarwanda, sur un ton engageant, en m'attardant sur les pratiques, dans l'attente d'explorer plus tard les motifs de ces dernières, après que l'atmosphère se soit suffisamment décontractée. Une autre conséquence du cadre solennel et de l'enregistrement a souvent été la superficialité des propos, entrecoupés par des confidences livrées en kinyarwanda et en mode *off*. Dans certains cas, les informateurs m'ont demandé d'arrêter l'enregistrement et m'ont confié, en « frère », des propos plus éclairants que ceux enregistrés. Après l'assurance, de ma part, de l'anonymisation des propos, ces informateurs m'ont, dans tous les cas, permis d'intégrer ces propos dans l'analyse tout en restant fermes sur le fait que ces derniers ne devaient pas être enregistrés. Dans ces situations, l'encliquage a, en quelque sorte, servi ma démarche, car il était possible pour ces informateurs de me voir autrement que comme chercheur et de me confier « en frère » des choses qu'ils n'auraient pas pu confier à un chercheur aux caractéristiques différentes. C'est une situation dont j'ai pris le pari de profiter sans l'encourager outre mesure.

1.3. En terrain adverse et politiquement actif : la déontologie, l'art du compromis et le registre descriptif pour détendre l'atmosphère et délier les langues

Ce terrain, face à des informateurs rompus aux manœuvres politiques, souvent sollicités, et très à l'aise dans des situations d'entretiens, a été le plus éprouvant. Dans un contexte de guerre de mémoires et de tensions politiques exacerbées par la mise en cause du Rwanda dans la guerre de l'est du Congo, il s'agissait, pour certains informateurs, de vérifier que mes travaux ne constituaient pas une tribune pour les positions adverses et, si possible, d'en faire un amplificateur pour les leurs. Reprendre le contrôle de l'entretien a, dans tous les cas, été le plus grand challenge. Face, d'un côté, aux propos séducteurs quant à la valeur morale attachée à certaines positions et aux récompenses matérielles possibles et, de l'autre côté, aux menaces voilées, la marge de manœuvre était faible. Dès la première minute de l'entretien, les questions et les remontrances *soft* fusaient.

On t'a pas vu aux commémorations ! J'espère que tu n'es pas avec ces négationnistes qui commémorent le 6 avril ? [...] Depuis quand n'as-tu pas été au Rwanda ?

Voici là quelques questions, parmi tant d'autres, qui m'étaient posées d'entrée de jeu. Ma première démarche, qui s'est souvent révélée infructueuse face à des informateurs habitués aux joutes médiatico-politiques, a été de rappeler le but de notre rencontre et mon statut de chercheur. Le plaisir était souvent très grand, me répondait-on, de voir des Rwandais porter sur le terrain scientifique la « vérité » sur le Rwanda. Il ne fallait pas laisser « certains chercheurs faire passer des mensonges sur le Rwanda sous le couvert de recherches scientifiques ». Ainsi j'étais sommé de me révéler. De me laisser situer. De prendre position. Refuser de parler de moi aurait, sans aucun doute, poussé les informateurs en question à me placer dans les camps opposés aux leurs. Il me fallait donc suivre sur ce terrain le conseil d'Emmanuelle Lenel (Schaut, 2013). Révéler de moi suffisamment pour que l'autre s'ouvre tout en veillant à ne pas compromettre ma recherche. La nouvelle cartographie de la communauté rwandaise de Bruxelles, en sortant de sa binarité, m'a offert des éléments sur lesquels je pouvais m'appuyer. La multiplication des acteurs que je rencontrais et le jeu des ralliements et des défections libéraient un espace autrefois cadencé par des catégorisations dichotomiques. La communauté rwandaise de Bruxelles est classée, par l'ambassadeur du Rwanda à Bruxelles, en trois groupes identifiés aux couleurs du code de la route. Il y a les « rouges », les « verts » et « les jaunes ». Il faut dire que, même si le positionnement à l'égard du génocide de Tutsi et Hutu modérés de 1994 est important, c'est la sympathie à l'égard du gouvernement rwandais qui sert d'aune ultime. Ainsi les « rouges » sont ceux qui sont vus comme d'irréductibles opposants au pouvoir de Kigali. Bien qu'ils soient qualifiés de « négatifs », certains Tutsi – notamment les membres du RNC, dont j'ai parlé plus haut –, parfois rescapés, en font partie. Les « Verts » sont, par contre, ceux qui soutiennent inconditionnellement le gouvernement rwandais. Le « jaune » est réservé aux indécis. Dans cet environnement politiquement volatile, j'ai dû m'adonner à un exercice d'équilibriste délicat où il me fallait repousser les tentatives de harponnage sans donner l'impression de juger négativement la démarche. J'ai donc évité de me défilier. Je répondais aux questions en termes mesurés et concis tout en assurant être disponible pour continuer la discussion dans un autre cadre. Ensuite, je m'attalais à revenir ou à lancer – et à m'attarder jusqu'à ce que j'estime que l'atmosphère soit suffisamment détendue pour passer au niveau explicatif et interprétatif – l'entretien à partir des questions situées qui appellent des réponses descriptives. Qu'est-ce qu'il (elle) peut me dire à propos des pratiques des Rwandais à Bruxelles ? Demander des spécifications par rapport à des pratiques particulières (religieuses, festives, etc.) m'aidait à voir comment l'interlocuteur cartographiait la communauté rwandaise de Bruxelles, les noms qu'il utilisait pour nommer différents groupes. En plus de détendre l'atmosphère et de délier les langues, le registre descriptif permettait de passer aux niveaux suivants, sur une base plus concrète,

en posant des questions sur ce qui explique l'engagement de tel ou tel autre groupe Rwandais de Bruxelles dans telle pratique.

Un autre terrain constitué de membres politiquement actifs est celui de personnes se décrivant comme « Hutu » et qui, en participant au programme *Come and see*, sont devenus des porte-étendards du gouvernement rwandais. Décrits et appelés *intore*⁷ par les membres de l'opposition, ces derniers ne font pas de campagne active à part une conférence publique organisée sous l'égide de l'ambassade du Rwanda à Bruxelles où chaque groupe revenu du Rwanda doit parler, en termes élogieux, du pouvoir de Kigali. En entretien, certains avaient des propos nettement nuancés. Pour d'autres, la posture était plus offensive. Mais pour la très grande majorité, ma catégorisation ethnique a été automatique. Des propos tels que « Les nôtres vivent dans une très grande peur »⁸ ont été, par exemple, prononcés par un informateur qui avait affirmé quelques mois plus tôt, devant une audience plus large, que les ethnies n'existaient plus au Rwanda. Ce qui correspond à ce qui est officiellement prôné par le pouvoir de Kigali. D'autres informateurs, par contre, cherchaient activement à me « recruter » pour que je fasse partie du groupe sur le point de rejoindre le Rwanda.

Nous, les Hutu, nous avons perdu. Ils **font** qu'on l'accepte⁹. Maintenant chacun doit voir où se trouvent ses intérêts. Toi qui as des diplômes, le FPR peut t'offrir beaucoup en plus de la possibilité de retourner chez toi.

La difficulté de s'extraire de cette situation, tout en laissant ses chances à l'entretien, était d'autant plus grande que je sentais que les informateurs n'avaient accepté de me rencontrer que dans le but de me « convertir » et qu'ils ne semblaient accorder aucune importance aux motifs « scientifiques » que j'exposais. La recommandation morale de transparence et d'honnêteté qu'on retrouve dans certains manuels traitant de l'entretien compréhensif me trottait dans la tête. Cependant, j'avais l'impression qu'une application stricte de celle-ci aurait été contreproductive. Toutes mes tentatives de me retrancher derrière ma recherche et de rappeler le cadre dans lequel j'avais sollicité cet entretien se sont révélées improductives. À mon sens, verbaliser ma non-réceptivité en ce qui concerne cette démarche d'intéressement à militer pour le gouvernement rwandais aurait mis en danger la possibilité même de continuer l'entretien. Certains auteurs, tels que **Blanchet** (1985), rappellent qu'un informateur peut avoir des intérêts particuliers à accepter la sollicitation du chercheur, qu'il peut attendre quelque chose de l'entretien. Dans les cas

Commenté [MD16]: Faut ?

Commenté [MD17]: Réf. manquante dans la liste bibliographie

⁷ Mot rwandais qui veut dire « l' élu ».

⁸ Traduction approximative de cette phrase en kinyarwanda : *Barya bene wacu babaho mu cyoba cya hatari. Ntawe utsepfura.*

⁹ Traduction approximative de cette phrase en kinyarwanda : *Abahutu twaratsinzwe bana.*

donc il est question ici, c'est moins l'entretien que le prétexte qu'il constituait pour une rencontre à huis clos, pouvant permettre à l'informateur de déployer ses arguments dans le sens de mon recrutement, qui intéressait ces interviewés. C'est donc ma qualité de Rwandais qui avait interpellé les informateurs dont il s'agit ici et non pas une brûlante envie de participer à une quelconque production sociologique. Pour ne pas hypothéquer les entretiens avec ces informateurs, j'ai choisi de laisser la porte ouverte, en promettant de revenir écouter leurs arguments et d'en discuter plus tard, tout en signifiant que cela ne voulait pas dire que j'étais déjà d'accord de faire partie de la prochaine expédition. Cette situation de « donnant-donnant », qui s'apparentait plus à un marché de dupes qu'à un accord honnête, me mettait mal à l'aise au plus haut point, mais je dois avouer que je la percevais – et je continue à la percevoir – comme la seule possibilité d'aller au bout de ces entretiens.

1.4. Enclichage et autocensure

En milieu aussi clivé que celui de la communauté rwandaise de Bruxelles, l'appréhension des retombées négatives sur la vie du chercheur peut occasionner un blocage de nature à hypothéquer l'entretien. Peu d'études se sont penchées sur les mécanismes pouvant pousser le chercheur à éviter certaines questions pourtant importantes pour sa recherche. La plupart des manuels que j'ai consultés insistent sur l'impératif de se défaire des prénotions, de mettre à distance ses opinions (Kaufman, 1996; Schaut, 2013), d'apprendre du terrain; bref de pratiquer cette rupture épistémologique chère à Gaston Bachelard (Yousfi, 2012) qui préconise la plus grande distance avec le sens commun. Dans ce cas, le chercheur est vu comme extérieur au terrain qu'il doit étudier. Pour un chercheur opérant en milieu endogène, le problème peut se poser autrement. Pris dans le tissu relationnel impliquant les informateurs, il a plus à perdre que cet enquêteur idéal décrit par Kaufman (1996, p. 53) qui « doit être un étranger, un anonyme, à qui on peut tout dire puisqu'on ne le verra plus ». Quand à cet écueil s'ajoutent l'antagonisme et une histoire aussi conflictuelle que celle du Rwanda, le chercheur peut être limité par l'anticipation de désagréments qui peuvent être de plusieurs ordres. Loin de moi une prise de position – ce qui serait par ailleurs incompréhensible – contre des chercheurs travaillant dans leur milieu d'origine. Comme je l'évoque plus bas, en parlant de cette confrontation qui nous vient de l'anthropologie entre les pro- et les anti-« anthropologie chez soi » et comme d'ailleurs le souligne Ouattara (2004), l'alternative que constitue l'altérité du chercheur peut produire ses propres biais. Entre autres, le fait qu'il faille passer par un traducteur qui, en vue de proposer une traduction complète, doit être local, pour comprendre, en plus de la langue, la culture dans laquelle s'inscrit l'objet d'étude. Les propos de l'informateur passent ainsi par un premier codage de la part d'un

Commenté [MD18]: Réf. manquante dans la bibliographie

Commenté [MD19]: idem

Commenté [MD20]: idem

acteur autant pris dans les enjeux locaux qu'un chercheur en milieu endogène, tout en étant moins équipé sur le plan méthodologique et, éventuellement, sur un plan cette fois-ci identitaire, moins contraint par des scrupules liés à une perception de soi comme scientifique.

La vigilance est donc de mise pour tout chercheur, quelles que soient ses caractéristiques au regard de son terrain d'étude. Dans la communauté rwandaise dans laquelle je conduis ma recherche, mon appréhension première était d'être catégorisé comme négationniste. Dans cet environnement politiquement volatil, les risques peuvent largement dépasser les désagréments liés à une réputation ternie et occasionner des poursuites judiciaires, ou encore mettre à mal une carrière professionnelle. D'un point de vue identitaire, l'opinion que le chercheur se fait de lui-même – ou veut se faire de lui-même – peut également interférer dans la construction du guide d'entretien et dans la conduite de celui-ci. Dans mon cas, il m'est arrivé de me demander si poser telle ou telle autre question ne signifiait pas piétiner la dignité des victimes et le respect que la tragédie rwandaise mérite. Le conseil que je pourrais donner, en pareil cas, est d'être honnête envers soi-même, d'être au clair avec les motivations qui sont à l'origine de la démarche de recherche qu'on engage, et de réfléchir sérieusement aux conséquences de celle-ci sur sa vie privée. Je pense, comme Bourdieu, que les actions humaines n'ont pas comme seul moteur l'intérêt matériel. Qu'il existe entre autres pôles motivationnels, un autre levier, plus identitaire, qu'on pourrait approximativement résumer par le concept bourdieusien d'*illusio* (Bourdieu, 1997). Il s'agit donc de procéder à une profonde introspection, de mesurer les enjeux identitaires avant de commencer une recherche qui devra se faire sans concessions eu égard aux standards méthodologiques. L'autre conseil, marqué sans doute du bon sens le plus prosaïque, mais qu'il me semble important tout de même de marquer, est la consultation d'autres chercheurs. Que ce soit pour éprouver son montage méthodologique en fonction des objectifs de la recherche ou tout simplement pour apporter leurs critiques sur la construction du guide de l'entretien au regard de la problématique, l'avis des « pairs » peut éclairer des dimensions laissées, jusqu'alors, de côté. Également, en situation d'entretien, il me semble opportun de parler humblement de ses appréhensions et de l'espoir qu'on a que l'informateur comprendra que certaines questions « osées » sont dues aux impératifs de la démarche scientifique. Cette technique m'a quelquefois aidé à décriper l'informateur et à créer un climat plus détendu. Il s'agit donc de pouvoir partager avec les informateurs la vision d'une recherche qui dépasse le moment immédiat – voire le terrain d'étude – et qui s'intéresse aux mécanismes en transcendant les individus. Après tout, comme le rappelle Chaumont (2010) en parlant d'un autre terrain, l'histoire du Rwanda est l'histoire de l'humanité bien qu'elle soit, dans son historicité, propre aux Rwandais qui l'ont vécue. Rien n'est arrivé aux Rwandais qui ne soit arrivé aux autres,

Commenté [MD21]: Réf. manquante dans la liste bibliographie

Commenté [MD22]: Réf. manquante

ailleurs ou à une autre époque, bien que cela ne soit pas arrivé exactement de la même manière. Je me suis, à quelques occasions où je me sentais particulièrement en difficulté, ouvert à l'informateur en rappelant ces quelques principes et en m'excusant de l'impertinence, voire de l'irrévérence possible, de mes questions. Il m'a semblé parfois indispensable de rappeler à l'informateur qui il était pour moi à cet instant de l'entretien, c'est-à-dire un témoin privilégié et un acteur important dans la démarche de recherche qui avait cours. Enfin, il faut pouvoir supporter les refus répétés, les réactions et les propos hostiles, en analyser la signification sans chercher à éviter, à l'avenir, de se frotter à certains milieux ou à certains informateurs dont on craint un *enclichage* particulier.

2. Le phénomène « émique » en entretien qualitatif

Par phénomène émique j'entends ici cette situation où le chercheur partage la « culture » des informateurs. Je mets le mot « culture » entre guillemets pour en exprimer le caractère « non maîtrisable » (Olivier de Sardan, 1998) et évolutif et me démarquer clairement d'une conception mécaniquement structuraliste, qui voudrait que les rapports entre un chercheur et un informateur dans cette situation soient si stéréotypés que toute surprise soit impossible. Sans trancher définitivement entre l'avantage qu'offrirait l'altérité et celui, notamment en termes de maîtrise sémiologique – pour paraphraser Olivier de Sardan (1998) –, que donnerait « l'autoctonat », je vais revenir sur des attitudes et autres choses considérées comme allant de soi, en raison d'une impression d'osmose culturelle, qui peuvent biaiser l'entretien. Le débat qui oppose le point de vue articulant l'altérité à la condition *sine qua non* de l'émerveillement et de la réelle découverte de l'autre et celui d'un haut degré d'imprégnation culturelle comme garant d'une interprétation réellement fine des données en recherche qualitative nous vient de l'anthropologie. Ce débat parfois houleux, comme le souligne Ouatara (2004), est également bien présent en sociologie. En témoigne cette affirmation déjà citée de Kaufman concernant le chercheur qui doit être étranger à son terrain d'étude (1996, p. 53), à laquelle une réponse, comme celle de Srinivas, peut faire office de contrepoint : « Marx, Weber, Mannheim et d'autres sociologues n'ont eu de cesse d'étudier leurs propres sociétés » (Béteille, 2007, paragraphe 51). Je pense, avec des chercheurs tels que Ouatara (2004), Diawara (1985), Béteille (2007), Althabe (1990) et d'autres, que quelles que soient les caractéristiques du chercheur, ce dernier fera face à des biais et qu'il importe d'en prendre la mesure et d'imaginer des stratégies *ad hoc* pour les contourner. Dans ma recherche sur les recompositions identitaires des Rwandais de Bruxelles, parmi les biais auxquels il a fallu que je prenne garde dans les entretiens que j'ai conduits, se trouve bel et bien cette impression de connivence, d'entente au-delà des mots, de nature à pousser à la

Commenté [MD23]: Ou « ... et autres détails d'importance »

surinterprétation quasi instinctive que j’ai nommée, en prenant appui sur une des définitions qu’en propose Olivier de Sardan (1998), le *phénomène émique*. Manifeste également chez certains de mes informateurs, il prenait souvent la forme d’expressions telles que : « ce n’est pas à toi que je dois le dire » ou encore celle de l’une de très nombreuses onomatopées que contient la langue rwandaise qui, en l’occurrence, devait laisser entendre que je comprenais à demi-mots l’informateur.

2.1. L’empathie sous contrôle

Dans ma condition de chercheur au sein de la communauté rwandaise de Bruxelles, je n’ai pas eu à m’employer à mettre des images sur certaines réalités vécues par mes informateurs, étant donné que, dans la plupart des cas, j’avais vécu des situations proches, sinon similaires à certains égards. Certaines peurs, certains questionnements et certaines frustrations faisaient facilement écho aux miens. Il s’agissait donc de prendre distance. De me « dés-impliquer », pour reprendre l’expression de Ouattara (2004). Les événements qui jalonnent les parcours de pratiquement l’ensemble des Rwandais de Bruxelles – à l’exception, peut-être, de la deuxième génération¹⁰ – sont, de manière compréhensible, très chargés émotionnellement quand on sait qu’on parle d’un peuple qui a connu une tragédie de cette ampleur. Il faut donc, pour un chercheur qui partage la même trajectoire, se protéger du tourbillon émotionnel et garder un espace de contrôle qu’exige, à mon sens, une démarche de compréhension. Garder une dose d’empathie adéquate pour ne pas paraître détaché et peu concerné par le vécu parfois particulièrement éprouvant des informateurs tout en gardant le plus grand contrôle possible de mes émotions s’est souvent avéré d’une difficulté particulière qui me laissait, parfois, complètement épuisé au sortir d’un entretien.

3. Conclusion

Mener un entretien compréhensif peut s’avérer d’une redoutable complexité. Discussion orientée et intéressée entre acteurs dont les affinités ne sont pas une base nécessaire et dans un contexte social souvent fait d’asymétrie, l’entretien compréhensif présente un caractère aléatoire dont la prise de mesure doit éveiller autant d’intérêt que les contenus des guides d’entretien. Quand à ces considérations, que je qualifierais de générales, s’ajoute un contexte sociohistorique, qui place les acteurs dans des catégories qui s’excluent mutuellement et parfois violemment, le chercheur est sommé d’ingéniosité, de

¹⁰ L’expression « peut-être » est utilisée à dessein pour ne pas exclure la possibilité de la transmission d’une mémoire traumatique.

créativité, de vigilance. C'est à une plus grande prise de conscience de l'importance épistémologique d'un retour réflexif sur les conditions d'entretien et à une meilleure connaissance de certains écueils qu'a essayé de répondre ce chapitre. Je pense, avec certains auteurs que j'ai cités, que l'*enclichage* et le *phénomène émique* ne sont pas des freins insurmontables. Je pense que les seules caractéristiques qui doivent qualifier un chercheur doivent être celles relatives à la maîtrise méthodologique et conceptuelle. Je pense cependant qu'à chaque chercheur est assignée une place dans le jeu interactionnel qui n'a rien à voir avec son talent de scientifique et que, singulièrement en sciences sociales et humaines, la qualité d'une recherche dépend également de la manière dont le chercheur musèle les différents biais liés à sa personne et à son être social.

Références bibliographiques

De nombreuses références reprises ci-dessous (surlignées en jaune) ne correspondent à aucun appel dans le corps du texte. Faut-il les conserver ?

Althabe G., 1990, Ethnologie du contemporain et enquête de terrain, *Terrain*, 14, 126-131.

Augé, M., 1987, Qui est l'autre ? Un itinéraire anthropologique, *L'Homme*, 27(103), 7-26.

Bakunda Isahu Cyhicar P. C., 2006, *Rwanda : l'enfer des règles implicites*, Paris, L'Harmattan.

Bétéille A., 2007, Être anthropologue chez soi : un point de vue indien, *Genèses*, 2(67), 113-130.

Diawara M., 1985, Les recherches en histoire orale menées par un autochtone, ou L'inconvénient d'être du cru, *Cahiers d'études africaines*, 25(97), 5-19.

Grignon C. & Passeron J.-C., 1989, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil.

Hamel J., 1997, *Précis d'épistémologie de la sociologie*, Paris, L'Harmattan.

Jamoule P., 2011, Adolescence en exil, *Nouvelle revue de psychologie*, 12, 63-82. DOI : 103917/nrp. 012.0063

Maucorps P-H, 1960, Empathie et compréhension d'autrui, *Revue française de sociologie*, 1(4), 426-444.

- Mbembe A., 2000, À propos des écritures africaines de soi, *Politique africaine*, 77, 17-43.
- Olivier de Sardan J.-P., 1995, La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie, *Enquête*, 1, 71-109.
- Olivier de Sardan J.-P., 1998, Émique, *L'Homme*, 147, 151-166.
- Ouattara F., 2004, *Une étrange familiarité – Cahiers d'études africaines*, 175.
- Reyntjens P., 1999, *La guerre des Grands Lacs*, Paris, L'Harmattan.
- Sari N., 1982, L'auto-ethnologie : un nouveau dialogue, *Témoignages et méthodes : le chercheur dans sa propre culture*, symposium (12-14 novembre), Paris, Musée de l'Homme.
- Schaut C., 2013, *L'entretien qualitatif : une méthode de l'interaction*. Réf. à compléter.
- Semujanga J., 1998, *Récits fondateurs du drame rwandais : discours social, idéologies et stéréotypes*, Paris, L'Harmattan, col. « Études africaines ».
- Touraine A., 1978, *La voie et le regard*, Paris, Seuil.

